



antigif  
centrum  
centre  
antipoisons

Mon petit garçon a mordu dans une  
dosette 3 en 1, il a vomi une fois et il a  
du produit sur les mains..





antigif  
centrum  
centre  
antipoisons

*Mon petit garçon de 3 ans a vidé ma  
plaquette de pilules, il en restait 8....*





antigif  
centrum  
centre  
antipoisons

Service des urgences

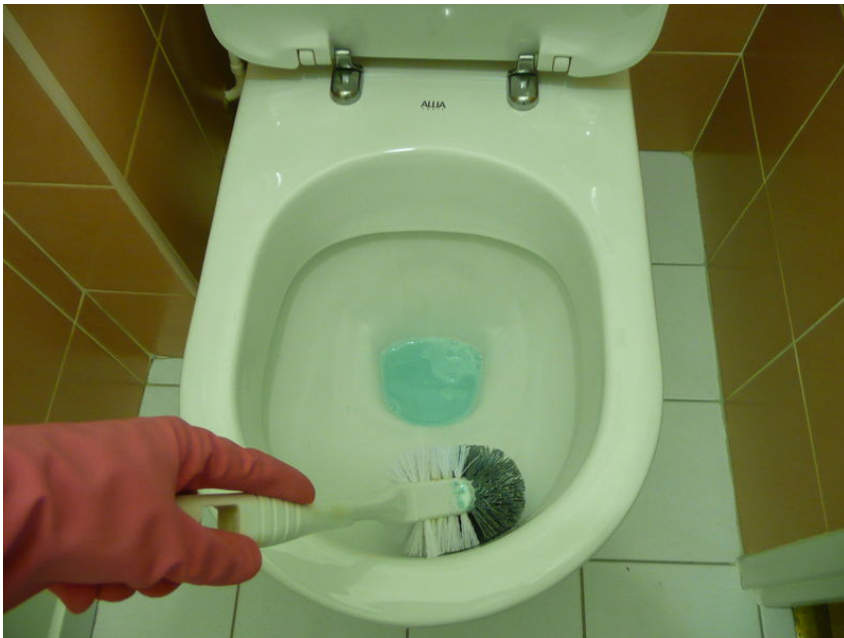


Enfant de 4 ans a bu un liquide bleu  
pour laver les vitres...  
maximum 100 ml ...  
aucune idée du nom, le produit a  
été transvasé...





antigif  
centrum  
centre  
antipoisons



....

Mélange de Javel et d'esprit  
de sel...

....Toux +++

....Yeux rouges



antigif  
centrum  
centre  
antipoisons

*Service des urgences:*



Jeune homme, projection de  
« super glue » dans l'œil ....  
.... les paupières collent  
ensemble...





Déclaration des mélanges dangereux  
au Centre Antipoisons belge



## Missions

- Permanence médicale

Belgique 070 245 245

GD Luxembourg 8002-5500

- Appel gratuit, 24h/24

~150 appels/jour

- Accessible public et professionnels santé



# Missions

- Base de données produits

art 45 règlement CLP : déclaration par industrie  
composition mélanges dangereux, biocides mis sur le  
marché en Belgique & GD Luxembourg

- Accès aux antidotes

- Toxicovigilance : détection de nouveaux risques





# Ressources humaines

- 13 médecins + 1 pharmacien

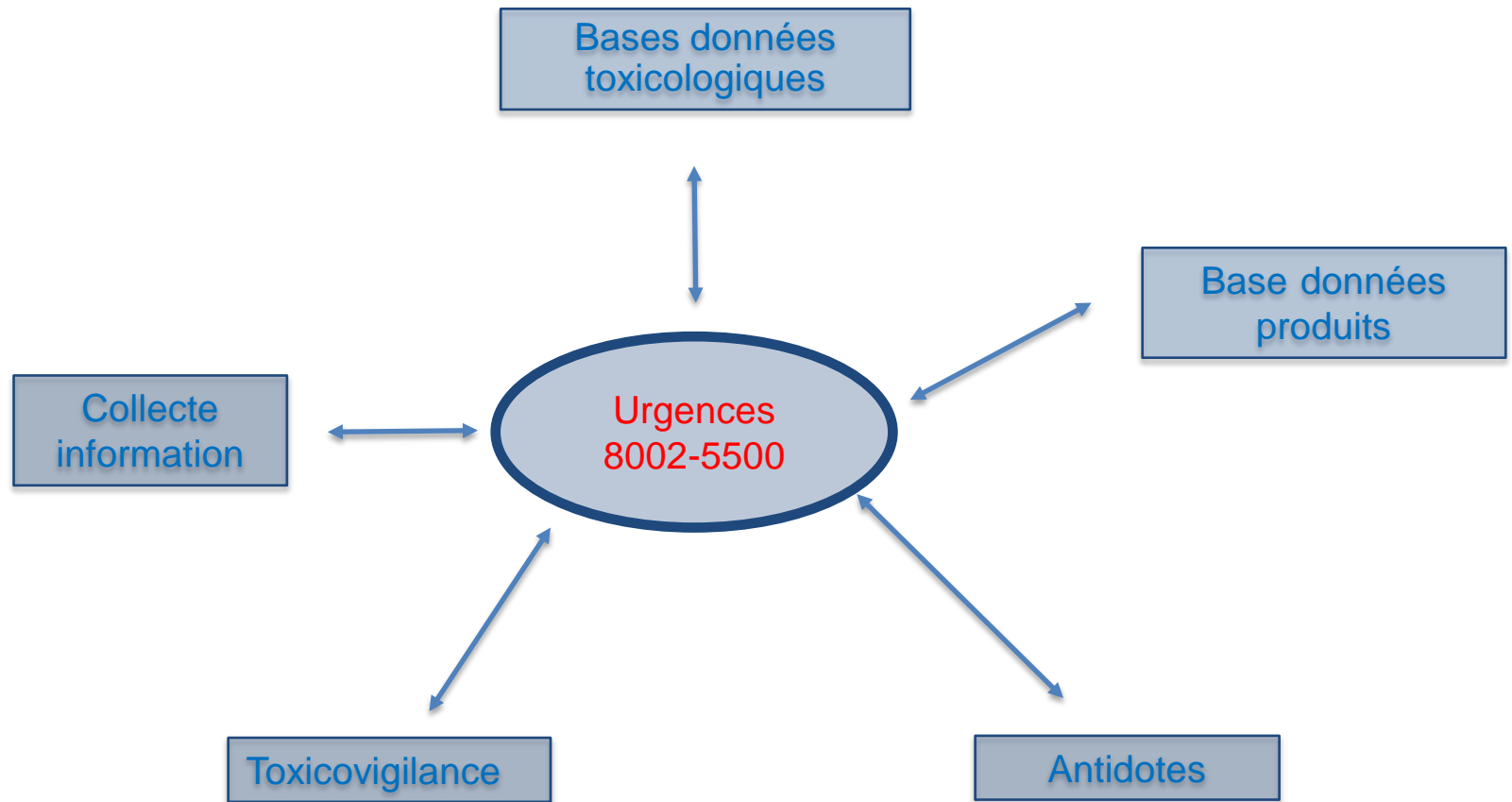
+

- Secrétariat, IT, documentaliste, contact industrie, webmaster

= 29 personnes



antigif  
centrum  
centre  
antipoisons





# Permanence d'information

- Public ( 66%)
  - Premiers soins
  - Evaluation risque
  - Orientation vers médecin/hôpital
- Professionnels de santé, services secours (34%)
  - Evaluation du risque
  - Propriétés produit
  - Symptômes possibles
  - Traitement, examens



# Appel = intoxication?

- Recueil cas exposition plutôt que intoxication
- Fréquence appels:
  - Disponibilité du produit
  - Mode d'utilisation (mort-aux-rats, antilimaces, antifourmis ...)
  - Perception du risque (javel, colle cyanoacrylate...)
  - Besoin d'information (nouveau produit, couverture médiatique....)
- Appels pour mélanges non classés



Prise en charge d'un appel



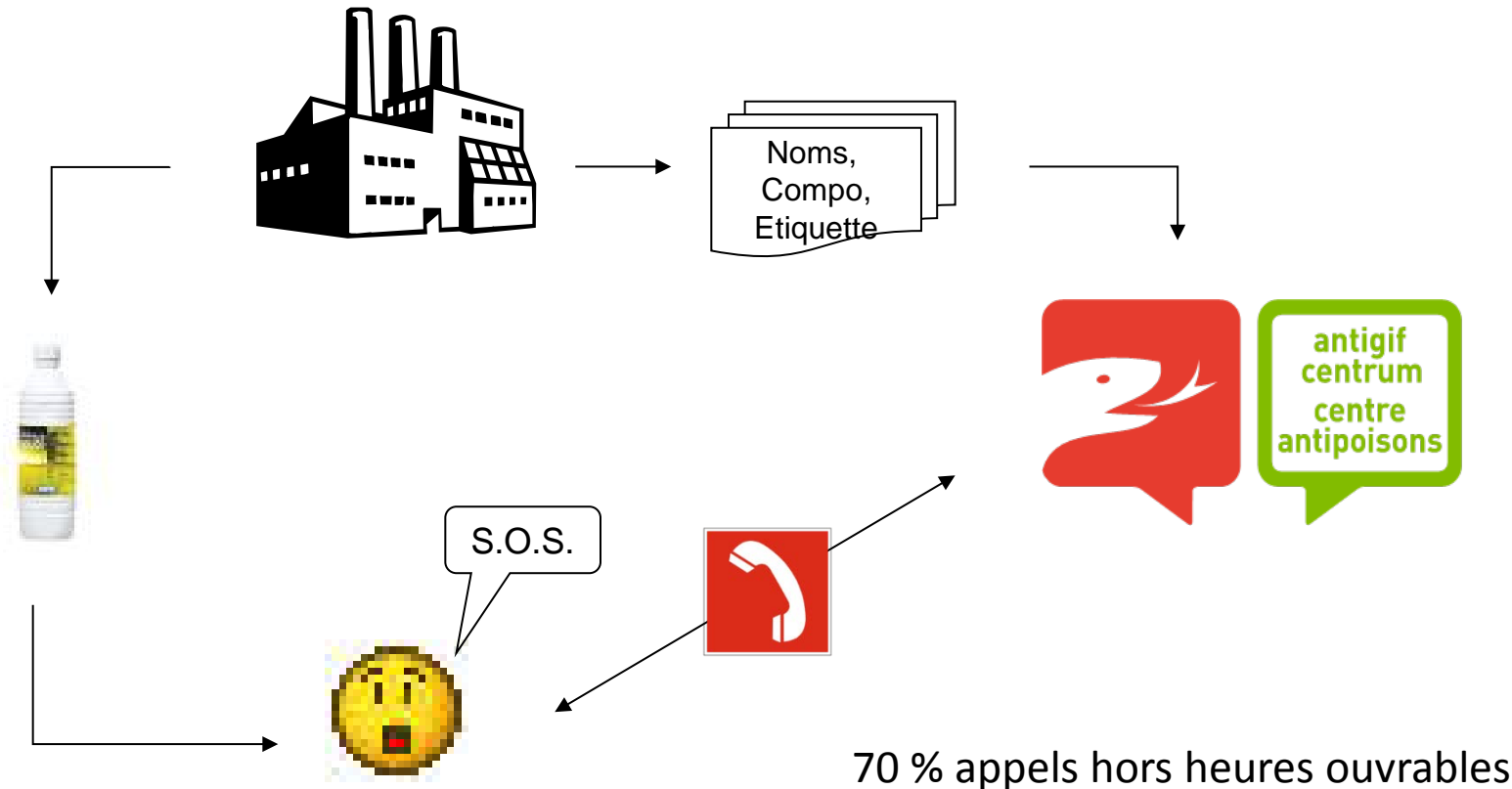
# Prise en charge d'un appel

- Etat du patient?
- Si urgence vitale = instructions premiers soins  
+  
appel 112

recueil données limité



antigif  
centrum  
centre  
antipoisons



70 % appels hors heures ouvrables



# Prise en charge d'un appel

Nom commercial = point de départ recherche

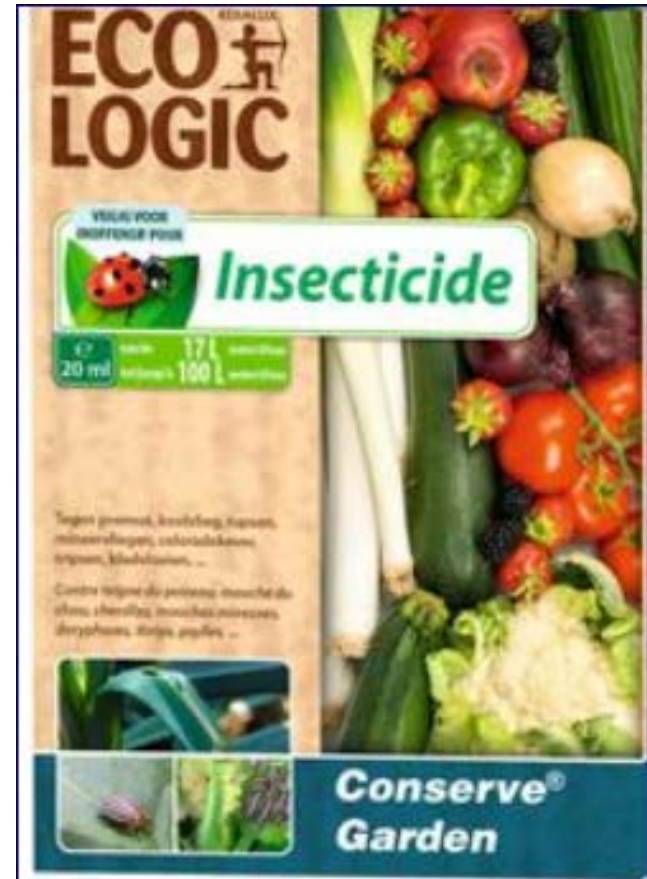
Identification produit dans base de données parfois difficile

Tous noms sur l'étiquette nécessaires pour accéder aux données



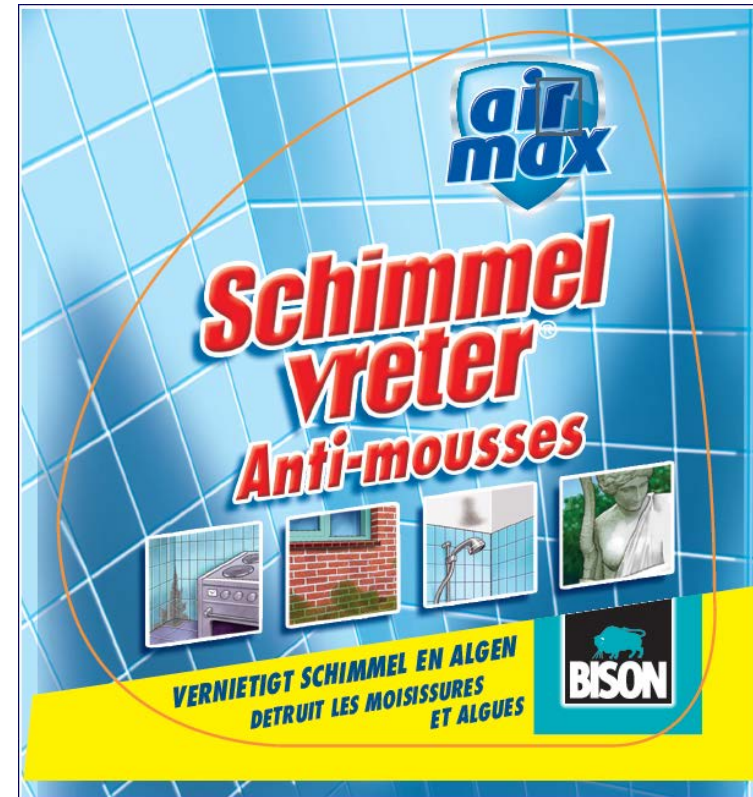
# Prise en charge d'un appel

- Appelant « ecologic insecticide »
- Déclaration produit : conserve garden



# Prise en charge d'un appel

- Appelant :  
«Schimmelvreter anti-mousses »,  
« Bison antimousses»,  
« Bison air max »....
- Déclaration produit :  
Air Max schimmelvreter





# Prise en charge d'un appel

## Travail au téléphone

Pas de contact visuel

Emotion

Problème pour obtenir information sur étiquette:  
noms tronqués, erronés

Image de l'étiquette utile

UFI = solution ?



# Prise en charge d'un appel

- Prendre connaissance information produit :
  - Complète (mention de tous les ingrédients)
  - Précise (tous ingrédients identifiables)
  - Récente

**Qualité des données transmises par l'industrie !**



antigif  
centrum  
centre  
antipoisons

Naam REACH Registratienr.	CAS-nr. EG-nr.	Conc. (C)	Indeling volgens DSD/DPD	Indeling volgens CLP	Voetnoot	Opmerking
isotridecanol, geëthoxyleerd	69011-36-5 500-241-6	C=8.25 %	Xn; R22 Xi; R41	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	(1)	Bestanddeel
2-butoxyethanol 01-2119475108-36	111-76-2 203-905-0	C=5.75 %	Xn; R20/21/22 Xi; R36/38	Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315	(1)(2)(10)	Bestanddeel



# Prise en charge d'un appel

## ➤ Quantifier exposition

- Quantité ingérée
- Durée de l'exposition
- Surface brûlée
- Circonstances : accident/tentative de suicide, abus



# Prise en charge d'un appel

## ➤ Evaluer risque:

- Données disponibles
- Expérience avec produit

## ➤ Donner information

- >> Premiers soins
- >> Symptômes possibles
- >> Nécessité intervention médicale



# Informations à transmettre

## ➤ Quels produits?

- Mélanges dangereux, biocides: obligation légale
- Mélanges non dangereux: déclarations bienvenues!
- Cosmétiques: centralisation dans CPNP





# Informations à transmettre

- Informations nécessaires à l'identification du produit dans la base de données.  
Tous noms commerciaux repris sur l'étiquette  
Image de l'étiquette
- Informations nécessaires à l'évaluation du risque  
Fiche de sécurité  
Composition du produit



# Informations à transmettre

- Fiche de sécurité

Rédigée suivant règlement REACH (CE)1907/2006

- Composition complète

Liste de tous ingrédients avec leur concentration



# Comment déclarer?

Formulaire Excel disponible sur [www.poissoncentre.be](http://www.poissoncentre.be)

**EDF 2.0: tableau à compléter et à renvoyer avec les fichiers associés à depot.lux@poisoncentre.be**

Identification		Usage exclusivement professionnel	Type: H:Ménager I:Industriel P:Peinture	Documents fournis (Noms des fichiers associés)		
Dénomination(s) commerciale(s)	Code interne à la firme			Fiche de sécurité SDS	Composition du produit (confidentiel)	Étiquette
Obligatoire	Facultatif	(O ou N)	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	
<p>Inscrire le(s) nom(s) commercial (ciaux) qui se trouve(ent) sur l'étiquette et sur la fiche de sécurité.</p> <p>Il est très important de mentionner tous les noms présents sur l'étiquette et sur la fiche de sécurité</p> <p>Séparez les noms par un point-virgule.</p>		<p>Choisissez O pour OUI, N pour NON.</p>		<p>Inscrire le nom complet du fichier sans oublier l'extension.</p> <p><i>Astuce : faites un copier coller du nom du fichier afin d'éviter une erreur de frappe.</i></p> <p><b>ATTENTION</b> : Le nom du fichier ne doit pas comporter des lettres accentuées ou des signes tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&amp; @ : perluette et arobase</li> <li>" ' : guillemets et apostrophe</li> <li>` ^ ~ : accent grave, accent circonflexe et tilde</li> <li>() : parenthèses</li> <li>[] : crochets</li> <li>{ } : accolades</li> <li>&lt; &gt; : signes plus petit et plus grand</li> <li>, ; ? ! : virgule, point-virgule, point d'interrogation, point d'exclamation</li> <li>= + * % : signes égal, plus, étoile ou pourcentage</li> <li>  / \ : barre verticale ou barres obliques</li> </ul>		
<p>Inscrire votre code interne.</p>		<p>Choisissez le type de produit dans la liste déroulante.</p>				



# Redevance

- Mélanges dangereux sur le marché en Belgique:  
redevance perçue par le SPF Santé
- Mélanges dangereux sur le marché au Luxembourg et  
pays autres que la Belgique:  
pas de redevance
- Mélanges non dangereux:  
pas de redevance



antigif  
centrum  
centre  
antipoisons

## DG GROW



- Discussions en cours : harmonisation des déclarations
- Proposition Annexe au règlement CLP définissant données à transmettre (format XML)
- Développement d'une application générant format XML harmonisé



Plus d'information : [depot.lux@poisoncentre.be](mailto:depot.lux@poisoncentre.be)